

Numéro de dossier : 1070600002	
Unité administrative responsable	Arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Adopter une résolution à l'effet de reconnaître l'opportunité de redévelopper l'ancienne cour de triage Outremont à des fins institutionnelles (campus universitaire) et résidentielles, selon un concept d'aménagement bonifié qui puisse contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et au désenclavement du quartier Parc-Extension de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

-Attendu que l'arrondissement d'Outremont a recommandé au conseil municipal d'adopter un projet de règlement autorisant la construction et l'occupation d'immeubles institutionnels et résidentiels sur le site de la cour de triage Outremont, conformément aux dispositions de l'article 89 de la Charte de la Ville;

-Attendu que l'exercice de planification du projet de l'Université de Montréal s'est réalisé en collaboration avec l'arrondissement d'Outremont et le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine;

- Attendu que le plan d'urbanisme de Montréal identifie les abords des voies du CP (dont fait partie la cour de triage Outremont) comme un secteur de planification détaillée de portée pan-montréalaise, pour lequel l'importance des enjeux d'aménagement aurait nécessité une participation active des citoyens et de l'ensemble des intervenants concernés (arrondissements limitrophes, services municipaux, ministères, organismes privés, publics et associatifs);

-Attendu que les objectifs de participation et de concertation mentionnés au plan d'urbanisme pour les secteurs de planification détaillée restent à atteindre dans le cadre de l'exercice de planification du campus universitaire et ce, malgré les attentes signifiées en ce sens par l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension dès novembre 2005 auprès de l'organisme Convercité, mandaté par l'Université de Montréal;

il est résolu :

- d'appuyer l'objectif de reconversion d'une friche industrielle en vue d'y implanter un projet institutionnel et résidentiel dont les retombées pourraient être bénéfiques pour l'arrondissement d'Outremont et pour les arrondissements limitrophes;

- de demander au conseil municipal d'étudier des variantes au projet déposé en vue d'y intégrer certaines préoccupations propres à accroître les retombées positives du projet sur les quartiers adjacents;

- de demander au conseil municipal d'étudier la faisabilité de liens fonctionnels structurants (voies de circulation, ponts et viaducs, pistes cyclables et passages piétonniers) permettant de désenclaver le quartier Parc-Extension et de permettre la mise en valeur de secteurs urbains à redévelopper.

-- Signé par Benoit LACROIX/MONTREAL le 2007-02-01 10:01:19, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Benoit LACROIX

Directeur par intérim
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension , Direction de
l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Numéro de dossier : 1070600002